



MANSPACH

Extrait du procès-verbal des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 juillet 2025

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE

22 JUL. 2025

A LA SOUS-PREFECTURE

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 14

Absences : 3

Procuration : 1

Date de convocation : 02/07/2025

Sous la présidence de M. Daniel DIETMANN, Maire

Etaient présents : Mme Nathalie VERRIER, Adjointe, M. Pascal WIEDEMANN, Adjoint,

Mmes Nathalie DURAND, Caroline KIGER, Mireille JOLY

MM. Jean-Marie FLURY, Jeremy GERBER, Brice GSCHWIND, Dominique RICHARD, Jean-Louis STANTINA

Absents excusés : Mmes Marie-Paule BINDA, MM. Sébastien GENTZBITTEL (Procuration à M. Pascal WIEDEMANN), Nicolas HANS

Délibération 25/2025

Objet : Chambre régionale des comptes Grand Est – rapport d’observations définitives de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue

Conformément à l’article L. 243-8 du code des juridictions financières et suite à la présentation du rapport d’observations définitives de la Communauté de communes Sud Alsace Largue à son assemblée délibérante, le Conseil municipal de Manspach prend connaissance dudit rapport.

Compte tenu de la modicité des remarques, le Conseil municipal prendre acte.

Certifié exécutoire

Manspach, le 22.07.2025

Le Maire,

Daniel DIETMANN

Suivent les signatures au registre

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Daniel DIETMANN